

# “FAUX CONSEILS ET MAUVAISES TESTES M’ONT FAIT BASTIR CES FENESTRES”: LES FAÇADES PARLANTES DE LA RENAISSANCE À TOULOUSE

*Among the artistic centres of the kingdom of France during the Renaissance, Toulouse, the capital of the province of Languedoc, was very attractive and internationally renowned, thanks to its geographical position, its political institutions (its parliament) and its economic dynamism. The rise to power of ambitious Nobles of the Robe and members of the bourgeoisie took place alongside a very active humanist milieu, stimulated by a university where Roman law was taught.*

*Although the city was set apart from its provincial rivals by its archaeological poverty, the strive towards classicism was strong and early. From the end of the fifteenth century, epigraphy, along with numismatics and architectural observation, was used to retrace and celebrate a glorified ancient past. At the same time, a large number of privately owned buildings testified to the city’s strong interest in epigraphy within an artistic context, marked by the introduction of the ‘à l’antique’ repertoire and by strong social competition. From the noble motto to the humanist emblem, this article proposes to analyse several uses of ‘speaking’ architecture in order to highlight the different logics of distinction and demonstration that marked architectural commissions during the Renaissance.*

Capitale de la province de Languedoc, Toulouse bénéficia à l’époque moderne d’une forte attractivité et d’un rayonnement international en raison de sa position géographique, de ses institutions politiques et de son dynamisme économique. La montée en puissance d’une noblesse de robe et d’une bourgeoisie ambitieuses s’y fit en parallèle d’un milieu humaniste très actif, stimulé par une université où était enseigné le droit romain depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

En dépit de sa pauvreté archéologique qui contrastait avec la situation de ses rivales languedociennes (Narbonne, Nîmes ou Arles), Toulouse connut un important processus d’exaltation civique dès le XV<sup>e</sup> siècle, fondé sur l’affirmation de sa romanité<sup>1</sup>. Ce discours historique s’intensifia à la Renaissance, tant dans son appropriation municipale que dans une large diffusion, à une époque où la monarchie devint plus administrative sous François I<sup>er</sup> et où l’écrit s’affirma politiquement et symboliquement comme une forme de progrès et un moyen privilégié de l’exercice et de la glorification du pouvoir<sup>2</sup>. Les huit capitouls qui régissaient la ville, renouvelés chaque année, jouèrent un rôle essentiel dans ce contexte afin de défendre les intérêts municipaux.

Ces caractéristiques favorisèrent une intense compétition sociale qui se matérialisa notamment dans la pierre<sup>3</sup>. Dans le quartier situé au sud de la ville, entre le parlement et la cathédrale, plusieurs demeures furent érigées par

des officiers du roi soucieux de faire montre de l’importance prise par leur corps au fil du XVI<sup>e</sup> siècle. La quête de nouvelles marques honorifiques, à commencer par l’adoption du nouveau répertoire ‘à l’antique’, caractérisa leurs ambitions constructives scrutées avec beaucoup d’attention et même reprises par une bourgeoisie désireuse d’accéder à la noblesse et soucieuse d’adopter ses insignes<sup>4</sup>.

La nouvelle place accordée à l’Homme dans l’architecture de la Renaissance ne s’est pas seulement illustrée par sa représentation physique (*putti*, portraits en médaillon, etc.) ni par les ordres d’architecture mais relève aussi, via l’épigraphie et la philologie, des domaines de l’esprit et d’une réflexion sur la condition humaine. Ainsi un nombre important d’édifices privés et publics témoignent-ils, sur leur façade, d’un puissant attrait pour les inscriptions sculptées, trahissant une volonté de discourir dans l’espace public. Dans son adresse aux lecteurs du *Livre extraordinaire* (1551), Serlio se justifiait d’avoir interrompu les entablements de ses portails afin de disposer d’espaces suffisants pour épancher cette soif de paroles: “mesmement qu’il y en ha aucuns [des hommes], qui en toute petite œuvre, qu’ils font faire, ilz voudroient assez espace et lieu pour y mettre lettres, armoiries, devises et semblables choses”<sup>5</sup>.

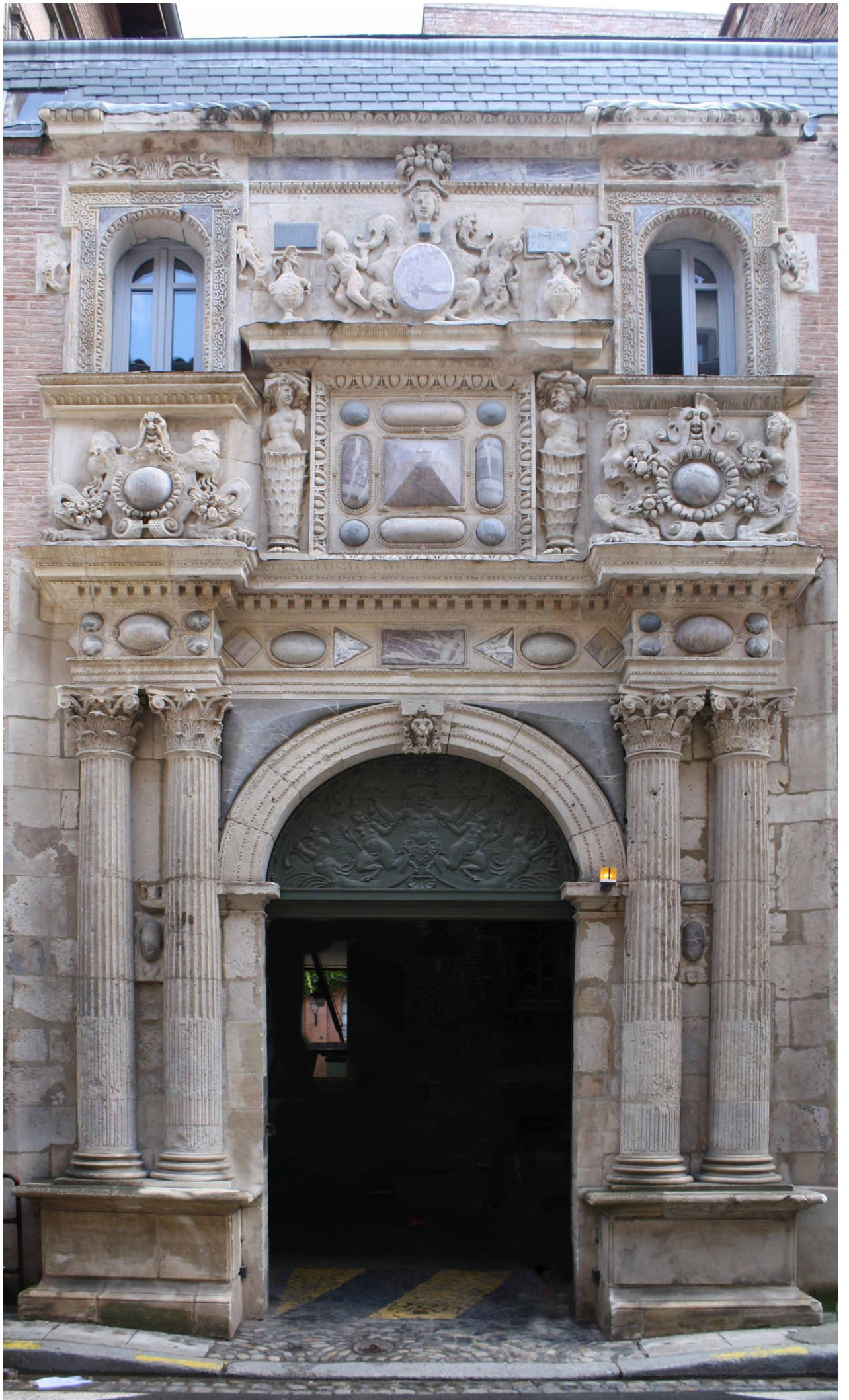
Plusieurs édifices toulousains illustrent l’évolution et la diversité du recours à l’inscription sculptée, de l’allusion classique à l’ambition mo-

rale. Ils offrent l’opportunité de mettre ces architectures parlantes de la Renaissance en rapport avec la culture et l’ambition de commanditaires privés et publics. L’emplacement, la signification et la portée de ces inscriptions doivent être replacés dans le cadre du développement d’une conscience antiquaire soutenue par l’ambition civique des édiles de même que dans le contexte des aspirations de l’humanisme juridique ou du climat religieux de la seconde moitié du siècle.

## **Magnificence et dignité: le cas de l’hôtel Bérenghier Maynier (1515-1527)**

“Il me souvient avoir leu en une fenestre d’une maison à Thoulouse, qu’un advocat des plus aiméz de la cour, qui se nommoit Mainery, avoit fait mettre en escriteau, où il y avoit tels mots gravéz: «Faux conseils, et mauvaises testes/m’ont fait bastir ces fenestres»”<sup>6</sup>. Rapportée de mémoire par le maréchal Blaise de Monluc dans ses *Commentaires* (1592), cette inscription illustre le comportement des avocats suspectés d’ententes illicites et de prodiguer de mauvais conseils pour rallonger le temps des procédures et gonfler dans le même temps leurs revenus. Plus grave, cela causait selon Monluc “toute la ruine de la noblesse” et la détournait en outre de sa mission principale: prendre les armes afin d’accroître la puissance du souverain<sup>7</sup>.

Au-delà des considérations du maréchal pour le système judiciaire français, le recours à cette citation démontre à la fois le crédit et la fortune



pagina 87

Fig. 1 Hôtel Molinier, Toulouse. Portail sur rue de la Dalbade, 1556 (photo C. Debuiche).

Fig. 2 Hôtel de Bérenguer Maynier, Toulouse. Fenêtre du rez-de-chaussée ouverte sur la rue José Félix portant sur sa frise l’inscription LINGUA CONSTRUCTE FLORENT, v. 1515-1528 (photo M. Poujetoux).

Fig. 3 Hôtel de Brucelles, Toulouse. Cour d’honneur, 1544 (photo C. Debuiche).

Fig. 4 Hôtel de Bérenguer Maynier, Toulouse. Porte de la tour d’escalier, v. 1515-1528 (photo C. Debuiche).



du discours épigraphique monumental. Ce dernier pouvait marquer durablement les esprits des contemporains, propageant dans l’espace et le temps la pensée du propriétaire et, par son ‘authenticité’, valoir témoignage et nourrir un argumentaire. Pour Monluc, l’inscription toulousaine prouvait que les magistrats assumaient leur malhonnêteté. Toutefois, elle ne figure aujourd’hui sur aucune des baies conservées de l’hôtel particulier (36 rue du Languedoc) que Bérenguer Maynier, élu capitoul en 1515, avocat de métier puis assesseur au parlement (1518), avait entrepris de construire entre 1515 et 1528 à partir du remaniement d’un édifice du XV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Le maréchal, qui ne lisait pas le latin, a sans doute cité une version qui a souffert, sinon du temps, du moins de son aigreur envers les magistrats. Son témoignage doit être plus vraisemblablement rapproché d’une sentence latine gravée sur les frises des entablements de deux fenêtres à pilastres, percées au rez-de-chaussée du corps de bâtiment central et ouvertes sur l’espace public, célébrant le rang et les qualités d’orateur du commanditaire : TOGUATI MAINE-RII EDES || LINGUA CONSTRUCTE FLORENT (fig. 2) : “la demeure construite par l’éloquence du professeur Maynier est florissante”<sup>9</sup>. Outre les baies sur rue, en pierre, qui se détachaient visuellement des murs de brique ou des enduits, les façades sur cour étaient également des espaces propices à la démonstration. Celle-ci se concentrait toujours sur les fenêtres mais plus encore sur la grande tour d’escalier hors-œuvre,

généralement placée à l’angle de deux corps de bâtiment et présentant l’entrée principale de la demeure (fig. 3). Encore ostensiblement coiffé, jusque dans les années 1540-1550, de marques de seigneurie (créneaux, faux-mâchicoulis), ce genre de tour affirmait une intense rivalité par sa taille et recevait une part importante du décor sculpté en pierre.

La porte de la tour de l’hôtel Bérenguer Maynier (fig. 4), dotée d’un décor ‘à l’antique’ couvrant, présente une inscription en capitales romaines qui renvoie à la poésie antique : VIVITUR INGENIO CETERA MORTIS ERUNT. Tirée de l’*Élégie sur la mort de Mécène* attribuée à Virgile, elle signifie “On vit par l’esprit, tout le reste appartiendra à la mort”<sup>10</sup>. Cette vanité, qui connut un certain succès chez les humanistes, résonne harmonieusement avec les deux profils d’homme et de femme en médaillon qui la surmontent, et rappelle les considérations eschatologiques de l’époque<sup>11</sup>. Sur la frise de la porte, un décor complète ce programme. Des *putti*, ailes déployées, soutiennent un chapeau de triomphe dans lequel est inscrit un écu où devait certainement figurer les armes familiales, allusion à l’ascension glorieuse promise par une vie vertueuse. Au-delà de sa forme et de sa source, cette inscription doit être aussi mise en rapport avec l’émulation poétique qui touchait les juristes, stimulée par le souci de nourrir leur éloquence et leur contribution à la vénérable compagnie toulousaine des Jeux Floraux. Ce cénacle de poètes, très prospère dans les années 1530-1540, était

<sup>1</sup> P. ARABEYRE, *Bernard de Rosier et les premiers fragments d’une histoire légendaire de Toulouse au Moyen Âge*, in *Ab urbe condita. Fonder et refonder la ville: récits et représentations (second Moyen Âge-premier XVI<sup>e</sup> siècle)*, actes de colloque (Pau, 14-16 mai 2009), sous la direction de V. Lamazou-Duplan, Pau 2011, pp. 241-259; C. DEBUICHE, *Les artifices du passé: Antiquité et mythes urbains de la Palladia Tolosa au XVI<sup>e</sup> siècle*, in *L’artiste et l’antiquaire: l’étude de l’antique et son imaginaire à l’époque moderne*, actes de colloque (Paris, Bibliothèque Nationale de France, 6-7 mars 2014), sous la direction de E. Lurin, D. Morana Burlot, Paris 2017, pp. 31-49.

<sup>2</sup> O. PONCET, *Régner par l’écrit: François I<sup>er</sup> en actes*, in *François I: pouvoir et image*, catalogue d’exposition (Paris, 24 mars-21 juin 2015), sous la direction de B. Petey-Girard, M. Vène, Paris 2015, pp. 153-164.

<sup>3</sup> *Toulouse Renaissance*, catalogue d’exposition (Toulouse, Musée des Augustins, Bibliothèque d’Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018), sous la direction de P. Julien, Paris-Toulouse 2018.

<sup>4</sup> C. DEBUICHE, *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2016.

<sup>5</sup> S. SERLIO, *Livre extraordinaire de architecture*..., Lyon 1551, f. A2v.

<sup>6</sup> B. DE MONLUC, *Commentaires*..., Bourdeaus 1592, f. 200.

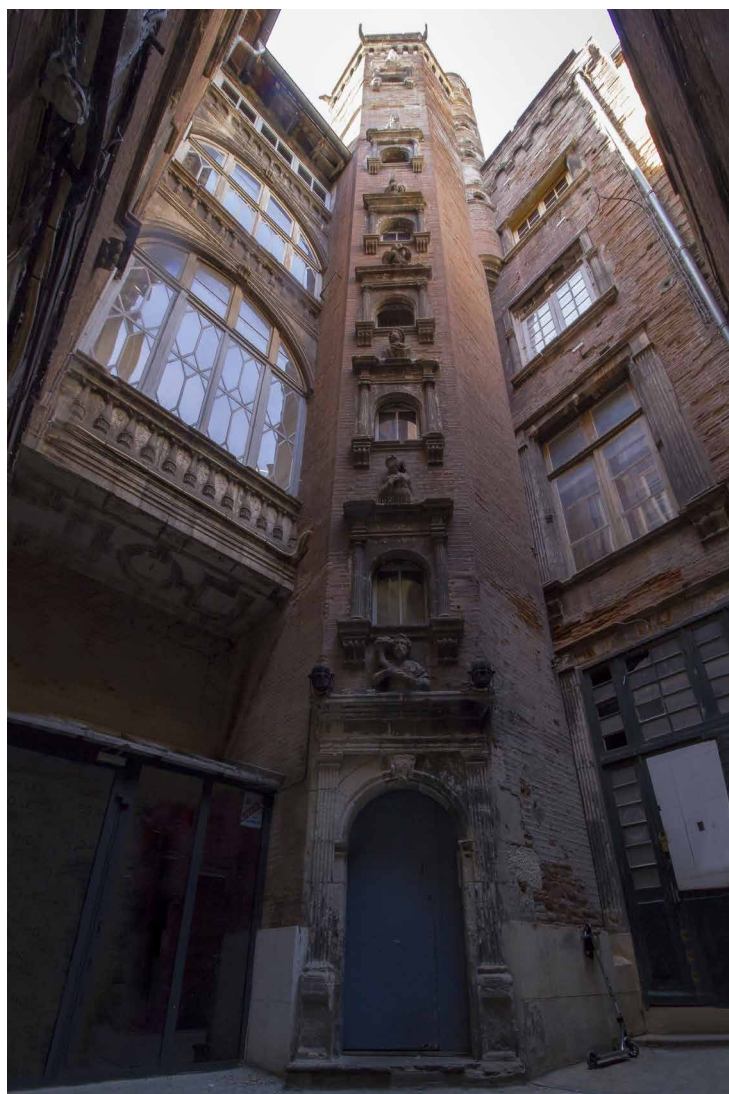
<sup>7</sup> *Ibidem*.

<sup>8</sup> Sur l’histoire complexe de cet hôtel: J. CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse: monuments, institutions, habitants*, I, Marseille 1982, pp. 251-257; S. MUÑOZ, P. JULIEN, *De l’ornement à la statuaire: la sculpture toulousaine des années 1510-1560*, in *Toulouse Renaissance*... cit., pp. 147-161: 159.

<sup>9</sup> R. MESURET, *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris 1960, pp. 102-104.

<sup>10</sup> J. PIGEAU, *La posture mélancolique*, “Littérature”, 161, 2011, pp. 51-60: 57.

<sup>11</sup> Elle fut notamment reprise dans une gravure d’André Vésale: A. VÉSALE, *De humani corporis Fabrica librorum Epitome*, Basilæ 1543, p. 164. *La Fabrique de Vésale: la mémoire d’un livre*, actes de journées d’étude (Paris, 21-22 novembre 2014), sous la direction de J. Vons, Paris 2016.



constitué de célèbres humanistes comme Jean de Boyssoné, Gilbert Ducher, Hugues Salel, Étienne Dolet, Jean Visagier, Pierre Trassebot, Robert Breton, professeur de rhétorique, et Marie Gascon, syndic de la ville<sup>12</sup>. Ces hommes furent protégés et encouragés par de grands personnages, tels l’évêque Jean de Pins – ancien sénateur à Milan (1515) et ambassadeur de France à Venise (1516-1520) puis Rome (1520-1522) – et certains premiers présidents au parlement comme le Milanais Jacques Minut (1524-1536) ou encore le Toulousain Jean de Mansencal (1539-1562).

Les inscriptions sur rue et sur cour qui occupent une bonne place au sein du programme décoratif de cette demeure peuvent être comprises de la manière suivante: ‘L’esprit qui vit’ serait l’apologie, à jamais gravée dans la pierre, du seul chemin menant à l’éternité, celui de la renommée, accessible par une vie vertueuse, la magnificence ou le ‘talent’<sup>13</sup>. Elles évoquent en outre deux moments marquants du mandat de capi-

toul de Bérenguer Maynier: la peste, ainsi que la faim et les troubles qu’elle avait causés, et le projet de création de six grandes écoles de droit dans la ville<sup>14</sup>.

#### “Graves sentences” et bon gouvernement : le portail de l’hôtel Molinier (1556)

Les inscriptions gravées sur trois tables de marbre du portail sur rue de l’hôtel Molinier (22 rue de la Dalbade) renvoient à une ambiance intellectuelle similaire, celle de juristes versés en poésie et philosophie, amateurs d’emblèmes et d’antiquités<sup>15</sup>. En 1550, le conseiller au parlement Gaspard Molinier et sa femme Jeanne de Baussonet s’installèrent à proximité du palais du parlement, de l’église de la Dalbade et de grandes maisons parlementaires où ils érigèrent une demeure entre cour et jardin (1551-1556)<sup>16</sup>. Cette dernière se signale ostensiblement depuis la rue par un riche portail de pierre, percé dans une muraille de brique (fig. 1). Outre sa composition triomphale corinthienne, inspirée des planches

<sup>12</sup> G. CAZALS, *Guillaume de La Perrière, 1499-1554: un humaniste à l’étude du politique*, thèse de doctorat Université Toulouse I, 2003, pp. 151-153; I. LUCIANI, *Jeux Floraux et humanisme civique au XVI<sup>e</sup> siècle: entre enjeux de pouvoir et expérience du politique*, in *L’Humanisme à Toulouse (1480-1596)*, actes de colloque (Toulouse, mai 2004), sous la direction de N. Dauvois, Paris 2006, pp. 301-336.

<sup>13</sup> Pour *ingenium* désignant un ‘processus de création’: J. VONS, *Les squelettes de Vésale*, in *La Fabrique de Vésale... cit.*, pp. 37-64: 48-49.

<sup>14</sup> G. LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse*, II, Toulouse 1701, pp. 1-6: autant de droit civil que de droit canon.

<sup>15</sup> P. CABAU, *Portail de l’hôtel de Molinier, au n. 22 rue de la Dalbade: «SUSTINE ET ABSTINE»*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, LXVI, 2006, pp. 230-232; G. CAZALS, *Les juristes et la naissance de l’emblématique au temps de la Renaissance*, “Revue d’Histoire des Facultés de Droit et de la Culture Juridique”, 33, 2013, pp. 37-124; C. DEBUICHE, P. JULIEN, *Architecture et décors de l’hôtel de Molinier: ‘demeurance’ parlementaire de la Renaissance toulousaine*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, LXXVI, 2016, pp. 151-179.

<sup>16</sup> C. DOUAI, *L’art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, “Revue des Pyrénées et de la France Méridionale”, XIV, 1902, pp. 641-645; CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse... cit.*, I, pp. 86-88; P. JULIEN, *L’hôtel de Molinier, architecture en majesté de la Renaissance toulousaine*, in *Fort docte aux lettres et en l’architecture: mélanges en l’honneur de Claude Mignot*, sous la direction d’A. Gady, Paris 2019, pp. 383-399.



du *Livre extraordinaire* (1551) de Serlio, ses incrustations de marbres pyrénéens et sa multitude de figures sculptées évoquant l’esthétique développée sur les grands chantiers contemporains du royaume, le portail présentait dans son registre supérieur des inscriptions latines accompagnées du millésime d’achèvement du chantier, sculptées sur des tables de marbre noir: SUSTINE / 15, ABSTINE / 56 (fig. 5)<sup>17</sup>.

Attribuée au philosophe stoïcien Épictète, cette maxime est la quintessence du haut niveau culturel du cercle familial du couple. La nièce de Gaspard Molinier, Catherine de Baussonet, était mariée à l’humaniste Jean de Coras, originaire de Réalmont, situé non loin d’Albi où Molinier avait commencé sa carrière<sup>18</sup>. En 1553, Coras obtint un office de conseiller au parlement à Toulouse, où il publia cinq ans plus tard une version française de l’*Altercation en forme de dialogue de l’empereur Adrian et du philosophe Épictète*<sup>19</sup>. Dans cet ouvrage, comme une résonance au programme du portail sculpté, Coras déclarait que les célèbres paroles d’Épictète, en tant que véritable condensé des “graves sentences [qui] comblent la félicité de la vie humaine”, étaient “grandes, et dignes d’être entaillées, en tous les anneaux, murailles, marbres, co-

lonnes de ce monde”<sup>20</sup>. Elles guidaient, détaillé-t-il, un homme vers la vertu, lui enseignaient la patience en l’encourageant à supporter ce qui est pénible et l’éloignaient des vices et des passions en lui inculquant la tempérance.

Sur le portail de l’hôtel, à la manière d’un emblème, l’apologie épigraphique de l’éthique est combinée avec l’image. En effet, deux aiguières anthropomorphes sont placées sous chacun des deux mots d’Épictète. Si l’objet est traditionnellement associé à la Tempérance, sa signification peut être enrichie grâce à un emblème d’Alciat consacré à l’abstinence’ composé entre 1546 et 1548<sup>21</sup>. L’épigramme latine qui lui était rattachée, traduite en 1549, appartenait au lieu commun de la justice et renvoyait à l’intégrité du magistrat: “Sur le tombeau d’ung juge juste, humain/Est une aiguiere, avec ung lavemain./Monstrant, qu’il fait bon droict: sans corrompures,/Et heut les mains de dons nettes, et pures”<sup>22</sup>.

Ce programme semble, une nouvelle fois, en réaction à l’idée contemporaine de la corruptibilité des praticiens et de l’avisement de la justice<sup>23</sup>.

Dès 1536, dans la première édition du *Théâtre des bons engins*, le Toulousain Guillaume de La

<sup>17</sup> ID., *Marbres de carrières en palais: du Midi à Versailles, du sang des dieux à la gloire des rois, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Manosque 2006, pp. 180-185; C. DEBUICHE, *Citations et inventions dans l’architecture toulousaine de la Renaissance*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, LXXVIII, 2018, pp. 223-252.

<sup>18</sup> E. CABIÉ, *Notes biographiques sur Jean de Coras*, “Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn”, III, 1881, pp. 80-85; 83; G. CAZALS, *Jean de Coras (1515-1572)*, in *L’Humanisme à Toulouse (1480-1580)*, catalogue d’exposition (Toulouse, Bibliothèque d’étude et du patrimoine, 20 avril-22 mai 2004), sous la direction de N. Dauvois, J. Deschaux, Toulouse 2004, pp. 46-47; S. GEONGET, *L’humanisme littéraire de Jean de Coras: un juriste lecteur de Budé et Rabelais*, in *L’Humanisme à Toulouse (1480-1596)*... cit., pp. 271-287.

<sup>19</sup> J. DE CORAS, *Altercacion en forme de dialogue de l’empereur Adrian, & du philosophe Épictète*..., Tolose 1558.

<sup>20</sup> Ivi, p. 13; G. BESSIS, *Guyon Boudeville: heurs et malheurs d’un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance*, Toulouse 2014, p. 24.

<sup>21</sup> CABAU, *Portail de l’hôtel de Molinier*... cit., pp. 230; P. LAURENS, *L’invention de l’emblème par André Alciat et le modèle épigraphique: le point sur une recherche*, “Comptes Rendus des Séances de l’Académie des Inscriptions et Belles Lettres”, 149, 2005, 2, pp. 883-910: 900-902.

<sup>22</sup> A. ALCIAT, *Emblematum liber*, Augsburg 1531, trad. fr. *Emblèmes d’Alciat de nouveau translatez en françois*, Lyon 1549, p. 54.

<sup>23</sup> Au sujet du stoïcisme à la Renaissance et d’une perception de la dépravation de la société et particulièrement de la justice: J. LECOINTE, *Éthos stoïque et morale stoïcienne: stoïcisme et rhétorique évangélique de la consolation dans le “De contemptu rerum fortuitarum” de Guillaume Budé (1520)*, in *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance*, actes de colloque (Paris, 10 mars 2005), Paris 2006, pp. 35-58.

Fig. 5 Hôtel Molinier, Toulouse. Détail des inscriptions portées sur le portail sur rue de la Dalbade, 1556 (photo M. Poujetoux).

Perrière avait dédié l’un de ses emblèmes moraux à “l’argent content faict playder advocatz”<sup>24</sup>. Emblématisé majeur, probablement élève d’Alciat en Avignon dans les années 1520, La Perrière fit montre de sa culture humaniste et politique en sa qualité de chroniqueur municipal et d’auteur<sup>25</sup>. Il recourut à de nombreux *exempla* puisés dans la civilisation antique et à la littérature moderne italienne (Giovanni Pontano, Marsile Ficin) pour sublimer l’action édilitaire. À la lumière de sa production emblématique et des écrits de Jean de Coras, eu égard à l’ambition intellectuelle des juristes de Toulouse, on mesure la dimension morale qui pouvait être prêtée au discours architectural grâce à l’épigraphie et à l’ornement.

Cette force expressive n’est pas sans rappeler plus largement le rôle social et politique accordé à l’art de bâtir par les théoriciens de l’époque moderne, Alberti en tête<sup>26</sup>. Comme le laisse entendre la préface de la deuxième traduction française des *Emblèmes* d’Alciat (1549), il est aussi question pour le support ordinaire recevant mots et images, outre son utilité au bien commun, de devenir plaisant et distrayant, suscitant ainsi des émotions rattachées à la magnificence et au bon gouvernement selon la perception idéalisée de l’Antiquité et le discours prôné par les traités de vertus sociales de la Renaissance<sup>27</sup>: “toutes et quantesfoys que aulcun voudra attribuer, ou pour le moins par fiction appliquer aux choses vuydes accomplissement, aux nues aornement, aux muetes parolles, aux brutes raison, il aura en ce petit livre [...] tout ce qu’il pourra, et voudra inscrire, ou pindre aux murailles de la maison, aux verrieres, aux tapis, couvertures, tableaux, vaisseaulx, images, aneaulx, signetz, vestemens, tables, lictz, armes, brief à toute piece et utensile, et en tous lieux affin que l’essence des choses appartenantes au commun usage soit en tout, et par tout quasi vivement parlante, et au regard plaisante”<sup>28</sup>.

### Des usages de l’épigraphie au service de la ville

La considération portée à l’épigraphie que l’on peut constater à travers ces différents exemples n’a rien d’étonnant au vu des pratiques des humanistes qui collectaient, étudiaient et révélaient depuis le début du *Quattrocento* des inscriptions gravées à des fins philologiques et historiques<sup>29</sup>. À côté des textes classiques et médiévaux et avec le recours à l’étymologie, l’épigraphie était convoquée par les premiers historiens, au même titre que la numismatique et l’architecture, pour écrire le passé<sup>30</sup>. À Toulouse, Nicolas Bertrand et Guillaume de La Perrière s’en servirent pour retracer l’histoire de la christianisation de la cité<sup>31</sup>. Ces derniers se heurtèrent toutefois dans leur quête de restitution historique à la disparition d’une importante quantité de marbres et de calcaires antiques, remployés ou réduits en chaux à l’époque médiévale en raison du coût de la pierre. Ces circonstances expliquent en partie leur intérêt pour les sources épigraphiques romanes, plus nombreuses et tangibles<sup>32</sup>.

Pour asseoir la noblesse de leur fonction et mieux défendre les privilèges de la cité, les capitouls sollicitèrent alors historiographes, architectes et artisans qui rendirent leurs revendications plus manifestes et entretenirent une identité urbaine concentrée en partie dans l’enclos municipal. L’histoire se présentait comme un outil politique et juridique précieux, à tel point que les édiles s’employèrent dans les années 1520-1530 à protéger les titres municipaux dans la chambre haute de la ‘tour des archieus’, érigée en 1525-1529<sup>33</sup>. L’accumulation de sources et d’observations sur le passé toulousain, la connaissance et la revendication de son antiquité se développèrent donc dans un contexte intéressé.

Parallèlement aux chroniques municipales laudatives de La Perrière et dans une même optique de célébration moderne, la maison commune s’agrandit et s’embellit tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>: plusieurs portails ‘à l’antique’ or-

<sup>24</sup> G. DE LA PERRIÈRE, *Le Theatre des bons engins...*, Lyon 1536, f. CCHII; ID., *Le Theatre des bons engins...*, Lyon 1545<sup>2</sup>, f. EVI.

<sup>25</sup> CAZALS, Guillaume de La Perrière, 1499-1554... cit.; ID., *La Perrière et l’humanisme civique*, in *L’Humanisme à Toulouse (1480-1596)*... cit., pp. 69-90.

<sup>26</sup> L.B. ALBERTI, *De re aedificatoria*, Florentiae 1485, trad. fr., *L’art d’édifier*, édité par P. Caye, F. Choay, Paris 2004; P. BOUCHERON, *De l’éloquence architecturale*, Milan, Mantoue, Urbino (1450-1520), Paris 2018<sup>2</sup> (première éd. Paris 2014).

<sup>27</sup> M.T. RICCI, *Liberalitas et Magnificentia chez Giovanni Pontano*, “Le Verger-Bouquet II: la libéralité au XVI<sup>e</sup> siècle”, juillet 2012, pp. 1-14 (en ligne, disponible à l’adresse: [https://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2014/07/Verger2\\_RICCI.pdf](https://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2014/07/Verger2_RICCI.pdf); consulté le 19 août 2022).

<sup>28</sup> *Emblèmes d’Alciat*... cit., p. 7.

<sup>29</sup> P. LAURENS, F. VUILLEUMIER LAURENS, *L’âge de l’inscription: la rhétorique du monument en Europe du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris 2010, p. 14 et suiv.; N. DAUVOIS, *La ‘familia’ du cardinal d’Armagnac à Rome: curiosité humaniste et découvertes archéologiques d’après la correspondance de Pierre de Paschal (Epistolae Petri Paschali in italica peregrinatione exaratae, Venise, 1548)*, “Anabases”, 5, 2007, pp. 125-136 (en ligne, disponible à l’adresse: <https://doi.org/10.4000/anabases.3116>; consulté le 19 août 2022).

<sup>30</sup> F. LEMERLE, *La Renaissance et les antiquités de la Gaule: l’architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d’Italie à la Fronde*, Turnhout 2005, pp. 51-67.

<sup>31</sup> N. BERTRAND, *Opus de Tholosanorum gestis...*, Tholose 1515, f. VI; G. DE LA PERRIÈRE, *Catalogue et sommaire de la fondation [...] de Tholoze*, f. VIII, voir G. CAZALS, *Une contribution inédite à l’Historiographie toulousaine: «Le catalogue et sommaire de la fondation [...] de Tholoze» de Guillaume de la Perrière (1539-1540)*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, LXV, 2005, pp. 139-161: 151.

<sup>32</sup> *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 7 (Ville de Toulouse), sous la direction de E.R. Labande, Paris 1982, pp. 13-14, 44-47; Q. CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, Carcassonne 1998, pp. 117-118; R. SABLAYROLLES, *L’épigraphie de Toulouse*, in *Tolosa: nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l’Antiquité*, sous la direction de J.M. Pailler, Rome 2002, pp. 283-285.

<sup>33</sup> J. CHALANDE, *Histoire monumentale de l’hôtel de ville de Toulouse*, I, Toulouse 1922, pp. 67-82.

<sup>34</sup> *Ibidem*.



Fig. 6 Donjon du Capitole, Toulouse. Ancien entablement du portail de la tour des archives, 1525-1529 (photo C. Debuiche).

nés des blasons des capitouls en fonction et dotés d’une inscription sculptée sur la frise de l’entablement rendaient un hommage public à l’action édilitaire, sur le modèle des Anciens. Il en est ainsi du portail de la tour des archives, initialement ouvert sur la façade ouest et partiellement conservé, dont l’inscription renvoyait aux prétentions des édiles qui, affirmant siéger dans un ‘Capitole’, revendiquaient une filiation politique avec les consuls romains<sup>35</sup>: FIEBAT ANNO CHRISTIANAE SALUTIS MDXXV ID(I)-B(US) NOVE(M)BR(IBUS) NOBILIBU(S) PREINSIGNITIS CAPITOLINIS DECURIONIBUS (fig. 6)<sup>36</sup>.

De même, en 1545, le sculpteur et architecte Jean Rancy chargé de concevoir “l’entrée principale de ladite maison commune”, rue du Poids de l’Huile, imagina un portail en “bonne pierre”, se détachant de la muraille de brique. Magnifié par l’emploi d’un ordre complet, il devait être “enrichi de piedestailz, colonnes ioniques cannelées, d’architraves, frises, cornices, frontispice” et d’une série d’ornements évoquant le répertoire maniériste: “compartissemens, figures, anymaulx, monstres”, probablement employés sur la frise pour mettre en valeur les “escussons et armoyries” des capitouls<sup>37</sup>. Enfin, une inscription devait compléter la composition mais son contenu n’était pas encore arrêté, preuve de la collaboration entre lettrés et artisans pour servir l’ambition municipale. Rancy semble néan-

moins avoir défini l’emplacement et la typologie de l’inscription: “écriture, hystoire ou devise, telle que sera advisee estre duisante, propre et bien convenable selon la dignité du lieu et suyvant le pourtraict [de] Jehan Rancy”<sup>38</sup>. Amateur d’épigraphie, comme sa signature le laisse augurer (fig. 7), l’architecte avait probablement envisagé une graphie en capitales romaines, adaptée au style du portail<sup>39</sup>.

Les légères variations que l’on devine dans la documentation de cette époque pour ce type de portail trahissent une source commune: les arcs de triomphe antiques. Il était entendu dans l’esprit d’un architecte moderne, comme l’atteste Serlio dans son *Livre extraordinaire*, “qu’en un arc y convient mettre beaucoup d’écriture, victoires, et faits d’armes entailléz”<sup>40</sup>. Dans le contexte de la maison commune, l’enjeu pour l’inscription sculptée, concentrée dans des zones-clé de circulation, est d’être visible plutôt qu’intelligible. De l’incompréhension résulte une part de l’honorabilité. Cependant, le message écrit n’est pas seulement destiné aux contemporains, il s’adresse tout autant aux générations futures et traduit une volonté de faire histoire en imitant les Anciens. De plus, même si les Modernes ne savaient pas la lire, l’inscription architecturale participait en réalité d’un discours plus général, auquel contribuaient également les volumes, le rythme, les matériaux, les ordres, les armoiries et les ornements, autant de signes qui jouent avec une culture visuelle et qui font sens.

#### Les façades didactiques de l’hôtel Delpech (1568)

Parmi les façades parlantes les plus singulières de Toulouse, il convient encore de citer celles de l’hôtel du marchand Pierre Delpech (20 rue des Changes) (fig. 8)<sup>41</sup>. Capitoul à plusieurs reprises, celui-ci hérita en 1548 de l’hôtel paternel édifié en plein cœur du tissu urbain, dont il parvint à

<sup>35</sup> E. MARTIN-CHABOT, *La tradition capitoline à Toulouse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, “Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale”, 30-117, 1918, pp. 345-354; F. BORDES, *Des seigneurs du chapitre aux décurions du Capitole, ou l’Antiquité au service du pouvoir*, in *Les antiquités de ville à la Renaissance, l’exemple de Toulouse*, actes de journée d’études (Toulouse, 5 octobre 2007), sous la direction de N. Dauvois, Toulouse 2007, pp. 1-9: 1-2 (en ligne, disponible à l’adresse: <https://www.bibliotheca-tholosana.fr/inside#!Intervention/16>; consulté le 19 août 2022).

<sup>36</sup> “Avait été fait l’année du salut du Christ [1525], aux ides de novembre, par les nobles et distingués décurions du Capitole”; CHALANDE, *Histoire monumentale...* cit., p. 73.

<sup>37</sup> H. GRAILLOT, *Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse 1914, p. 249.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

<sup>39</sup> Archives municipales, Toulouse (à partir de maintenant AMT), CC2414, f. 70.

<sup>40</sup> SERLIO, *Livre extraordinaire...* cit., f. A3v.

<sup>41</sup> Nous remercions chaleureusement M<sup>mes</sup> Laure Krispin et Louise-Emmanuelle Friquart, chargées de l’inventaire du patrimoine, pour leurs précieuses indications.

étendre la parcelle. En 1571, l’édifice bénéficiait d’une cour d’honneur et d’un jardin, ainsi que d’une entrée principale sur la rue des Changes et de deux entrées secondaires, l’une sur la rue Peyras et l’autre près de l’église Saint-Pierre-Saint-Géraud<sup>42</sup>. Entre temps, Pierre Delpech mit au goût du jour les deux façades principales sur cour de son hôtel en faisant sculpter de nouvelles fenêtres. En raison de leur état de conservation et de la massivité de leurs chambranles à crossettes, soutenus par des tronçons de pilastres et quelque peu disproportionnés par rapport à la gracilité des colonnettes engagées sur leur meneau, ces fenêtres ont été parfois assimilées dans l’historiographie à la ‘fin d’un style’ et n’ont guère retenu l’attention<sup>43</sup>, alors même que le marchand voisin, Jean Astorg, s’en inspira pour sa demeure en 1569<sup>44</sup>. Ces baies étaient à l’origine toutes couronnées d’une frise lisse et d’une corniche saillante (fig. 9) et respectaient, à l’échelle de l’élévation, une superposition des ordres que l’on pouvait observer dans certaines cours d’honneur dans les années 1540<sup>45</sup>.

Moins qu’une dégénérescence stylistique, ces huit ouvertures qui avaient nécessité une grande quantité de pierre constituent un support privilégié du discours. Chaque allège porte en effet une table recevant une inscription en capitales romaines accompagnée de sa référence. Connu pour avoir été un partisan de l’intransigeance catholique, le propriétaire fit graver sur ces allèges des sentences bibliques, essentiellement tirées des livres sapientiaux, à savoir des *Psaumes*: MELIUS EST MODICUM IUSTO, SUPER DIVITIAS / PECCATORUM MULTAS / PSAL° XXXVI<sup>46</sup>, des *Proverbes de Salomon*: MELIOR EST PAUPER, QUI [AM] BULAT IN SIMPLICI/TATE SUA, QU[A]M DIVES T[O]RQUES LABIA SUA<sup>47</sup>, du *Livre de la Sagesse* MELIOR ES[T] SAPIENTIA QUAM VIRES ET VIR / PRUDENS QUAM FORTIS (*hedera*) SAPIENS VI (*hedera*)<sup>48</sup> et de

l’*Ecclésiastique*: QUI TIMENT DOMINUM NON ERUNT INCRE/DIBILES VERBO IL-LIUS (*hedera*) ECCLESIAST(ES) II (*hedera*)<sup>49</sup>, ALTIORA TE NE QUESIERIS, ET FORTIORA / TE NE SCRUTATUS FUERIS (*hedera*) ECCLESIAST(ES) III (*hedera*)<sup>50</sup>, AB INOPENE AVERTAS [OCULOS] / TUOS PROP-TER IRAM (*hedera*) ECCLESIAST(ES) [IV] (fig. 10)<sup>51</sup>, MELIOR EST UNUS TIMENS DEUM, / QUAM MILLE FILII IMPII (*hedera*) ECCLESIAST(ES) XVI<sup>52</sup>, QUI FACIT MISERICORDIAM, FO[ENE]/RATUR PROXIMO S[UO] [ECCLESIA]ST(ES) I (*hedera*)<sup>53</sup>.

L’attention du visiteur, obligé de traverser la cour pour atteindre la porte principale et la tour d’escalier hors-œuvre, était nécessairement portée vers ces grandes fenêtres de pierre qui animaient puissamment les deux façades principales. Didactiques, voire persuasives, elles enseignent un art de bien vivre se focalisant sur les voies de la sagesse, considérée comme un don supérieur aux biens matériels, accessible par la crainte de Dieu. Des aspirations particulièrement remarquables au cœur du quartier commerçant et financier de la ville. En s’appuyant sur l’expérience et non sur des positions philosophiques, ces inscriptions poussent à l’humilité, à la charité et aux devoirs filiaux. En négatif, certaines sentences entretiennent aussi la menace d’une punition divine des vices et des impies. La dimension morale de ce discours qui s’adresse plutôt à un jeune homme relève d’une certaine forme de proximité et d’intimité qui fait écho à l’espace de la cour d’honneur, plus restreint et confidentiel. Il faut certainement y entendre aussi une résonance au contexte des troubles religieux qui touchèrent la presque totalité du royaume de 1562 à 1598 et auxquels Pierre Delpech prit une part active. Dès le milieu du siècle, la Réforme s’étant solidement implantée dans les diverses strates de la société toulousaine, la cohabitation des deux religions devint de plus en plus difficile.

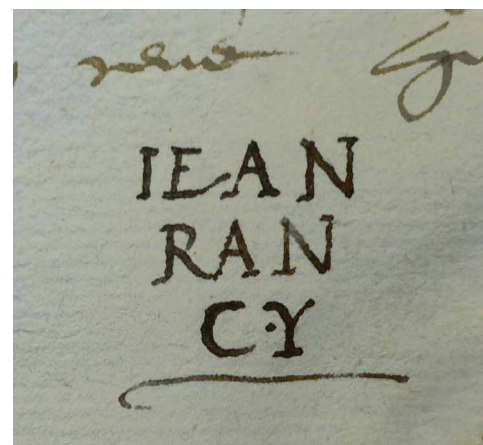


Fig. 7 J. Rancy, signature, 1546 (AMT, CC2414, f. 70; © Ville de Toulouse, Archives municipales).

<sup>42</sup> CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse...* cit., II, pp. 67-71; R. PAPILLAUT, *Les hôtels particuliers du XVI<sup>e</sup> siècle à Toulouse*, Toulouse 1996, pp. 125-127.

<sup>43</sup> À l’exception de E. DE RIVIÈRES, *Quelques inscriptions toulousaines inédites*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, s.2, XIV, 1886-1889, pp. 229-239: 235-236; sur la ‘fin de style’: J. DE MALAFOSSE, *Recherches sur l’architecture à Toulouse à l’époque de la Renaissance*, “Revue des Pyrénées et de la France Méridionale”, II, 1891, pp. 434-452: 448-449; CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse...* cit., II, p. 68; G. AHLSELL DE TOULZA, L. PEYRUSSE et B. TOLLON, *Hôtels et demeures de Toulouse et du Midi toulousain*, Drémil Lafage 1998, p. 42.

<sup>44</sup> Archives Départementales de Haute-Garonne, Toulouse, 3E11984, cahier «1569», s.f.

<sup>45</sup> Nous pensons notamment aux baies de la cour de l’hôtel de Chevery (1546), situé au 11 rue Malcouzin.

<sup>46</sup> Ps. 36, 16. Fenêtre de droite du premier étage du corps latéral, illisible aujourd’hui depuis la cour. L’inscription est indiquée dans DE RIVIÈRES, *Quelques inscriptions...* cit., p. 235. Les traductions que nous proposons s’appuient en partie sur: *La Bible de Jérusalem*, trad. fr., éditée par l’École biblique de Jérusalem, Paris 2001. Ici: “Le peu que possède le juste est préférable à toutes les richesses des impies”.

<sup>47</sup> Prov. 28, 6. Sur l’épigraphe, il devrait y avoir TORQUEUS au lieu de TORQUES. Fenêtre de gauche du premier étage du corps de bâtiment principal. Selon *La Bible de Jérusalem...* cit., p. 1289: “Mieux vaut le pauvre qui se conduit honnêtement que l’homme aux voies tortueuses, fût-il riche”. Un autre sens est parfois donné: “Mieux vaut la foi commune des fidèles que les trompeuses spéculations des hérétiques”.

<sup>48</sup> Sap. 6, 1. À la fin de l’épigraphe, il devrait y avoir SAPIENTIA ou SAPIENTIAE. Fenêtre de droite du deuxième étage du corps latéral: “La sagesse vaut mieux que la force, et l’homme prudent que le fort”.

<sup>49</sup> Eccl. 2, 15. Fenêtre de gauche du premier étage du corps latéral: “Ceux qui craignent le seigneur ne transgressent pas ses paroles”.

<sup>50</sup> Eccl. 3, 15. Fenêtre de gauche du deuxième étage du corps de bâtiment principal: “Ne cherche pas ce qui est trop difficile pour toi, ne scrute pas ce qui est au-dessus de tes forces”.

<sup>51</sup> Eccl. 4, 5. Fenêtre de gauche du deuxième étage du corps latéral: “Ne détourne pas tes yeux du nécessiteux”.

<sup>52</sup> Eccl. 16, 3. Fenêtre de droite du deuxième étage du corps de bâtiment principal: “Il vaut mieux un fils unique qui craint Dieu que mille fils impies” (traduction personnelle).

<sup>53</sup> Eccl. 29, 1. Fenêtre de droite du premier étage du corps de bâtiment principal: “Prêter à son prochain, c’est pratiquer la miséricorde”.



Fig. 8 Hôtel Delpech, Toulouse. Cour d’honneur, v. 1548-1571 (photo C. Debuiche).

Fig. 9 Hôtel Delpech, Toulouse. Fenêtre gauche du deuxième étage du corps latéral, v. 1548-1571 (photo C. Debuiche).



<sup>54</sup> S. BRUNET, «De l’Espagnol dedans le ventre!»: les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589), Paris 2007, pp. 205-216.

<sup>55</sup> C. DELPRAT, *Les magistrats du parlement de Toulouse durant la Ligue*, “Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale”, 108-213, 1996, pp. 39-62; S. BRUNET, *Aux origines de la Ligue dans le Sud-Ouest de la France*, in *Jeanne d’Albret et sa cour*, actes de colloque (Pau, 17-19 mai 2001), sous la direction de E. Berriot-Salvadore, P. Chareyre, C. Martin-Ulrich, Paris 2004, pp. 129-168; Id., «De l’Espagnol dedans le ventre!... cit., pp. 187-193.

<sup>56</sup> Id., *L’évêque ligueur Urbain de Saint-Gelais (1570-1613). Du Comminges à Toulouse, ou la voie espagnole*, in *Paix des armes, paix des âmes*, actes de colloque (Pau, 8-11 octobre 1998), sous la direction de P. Mironneau, I. Pebay-Clottes, Paris 2000, pp. 151-176; Id., «De l’Espagnol dedans le ventre!... cit., p. 843; sur les liens entre Philippe II et le gouverneur de Languedoc, Henry de Montmorency-Damville: P.J. SOURIAU, *Une guerre civile: affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain, 1562-1596*, Seyssel 2008, p. 64.

<sup>57</sup> AMT, BB274, chronique 242, 1565-1566, p. 392; CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse... cit.*, II, p. 224; BRUNET, «De l’Espagnol dedans le ventre!... cit., pp. 108-109, 164.

Traumatisée par la prise de l’hôtel de ville en mai 1562 et cernée de petits foyers protestants, la ville de Toulouse vécut les années qui suivirent dans la hantise d’un complot et dans l’intransigeance, refusant toute politique royale de pacification. Cette intransigeance était mêlée d’un esprit de croisade qui avait marqué à plusieurs reprises l’histoire du Sud-Ouest et avait en partie façonné sa religiosité<sup>54</sup>.

Si un premier ‘syndicat’ vit le jour à Toulouse dès 1561 grâce au soutien du parlement, une ‘ligue’ émergea après les troubles de 1562, jouissant d’une organisation mieux structurée et d’une étendue géographique plus vaste. Elle apparut d’abord en Agenais sous l’impulsion de Blaise de Monluc (1563) puis s’étendit rapidement aux sé-

ressort du parlement de Toulouse<sup>55</sup>. Cela entraîna la mobilisation d’une grande partie de la noblesse catholique de Guyenne, de Gascogne et du Haut-Languedoc. Par la suite, le milieu catholique toulousain se démarqua par le zèle de ses ligueurs dont certains étaient proches des tenants du duc de Guise, comme les frères François et Pierre Delpech ou l’évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges, Urbain de Saint-Gelais<sup>56</sup>. Investi dans certains combats, Pierre Delpech s’illustra en 1566 aux côtés de deux autres bourgeois en rachetant l’hôtel de Bernuy (1 rue Léon Gambetta), situé à proximité du couvent des Jacobins, pour le confier aux Capitouls à dessein d’y installer des Jésuites qui pourraient “plus facilement continuer la predication de la parole evangelique”<sup>57</sup>. Les inscriptions de la cour de l’hôtel Delpech, de même que le monogramme



IHS sculpté sur la porte de la tour d’escalier, confortent l’hypothèse d’une influence jésuite dans la conception de ce programme. Elles illustrent aussi l’usage du Livre revendiqué par les catholiques, désireux de combattre aussi les protestants sur le terrain des sources.

### Conclusion

De la devise nobiliaire à l’emblème humaniste, de la sentence à l’aphorisme en passant par la simple datation, les inscriptions sculptées en façade sont variées. Du portail sur rue de l’hôtel de Bernuy (1504) à la porte du pavillon d’escalier de l’hôtel Dumay (7 rue du May, v. 1585-1600), elles s’épanouirent sur de nombreuses demeures tout au long du siècle. Par-delà la carrière, la culture et les revendications des propriétaires, leur étude renseigne aussi un contexte culturel, politique et intellectuel plus général. Leur multiplication s’inscrit en effet dans un élan constructif favorable et une rivalité sociale croissante qui concernait autant les demeures privées que la maison commune. Progressivement, en raison de l’augmentation des effectifs des magistrats au XVI<sup>e</sup> siècle, Toulouse devint une métropole administrative et judiciaire<sup>58</sup>. Dans une cité fondatrice de l’ordre des Dominicains, où les écrits et l’enseignement de saint Thomas d’Aquin eurent un singulier retentissement et où les tensions religieuses furent manifestes dès la fin des années 1520, la part de la pensée chrétienne dans ce corpus de façades parlantes ne fut pas non plus négligeable<sup>59</sup>.

Au même titre que la rhétorique des ordres, bien plus étudiée par l’historiographie, le recours aux inscriptions met en lumière le développement de stratégies de revendication et de démonstration honorifiques dans les espaces privé et public et met en valeur des phénomènes de transferts culturels européens. Au sein de ces discours, par l’appropriation de la philosophie grecque, l’imitation des Anciens, la citation des

Saintes Écritures ou encore par l’adoption des codes de l’emblématique, transparait notamment la volonté d’exprimer publiquement un art de bien (se) gouverner. À la manière d’un livre d’emblèmes ou d’un *exemplum*, il s’agissait d’ériger un miroir moral ou politique, sinon pour éduquer des passants – bien souvent hermétiques au message prononcé –, du moins pour présenter un modèle d’action futur ou idéal, personnel ou collectif.

Sans surprise, ces inscriptions se concentrèrent sur les principales zones de passage, comme le portail sur rue, la tour d’escalier ou les fenêtres ouvertes sur rue et cour. Néanmoins ce recours ne fut pas systématique et certaines demeures de premier plan, comme l’hôtel d’Assézat (7 place d’Assézat, 1555-1560), en délaissèrent l’utilisation, privilégiant d’autres formes de langage<sup>60</sup>. Comme la plupart des ornements ‘à l’antique’ de la Première Renaissance, il semble, en dehors de quelques cas singuliers, que l’emploi d’inscriptions s’affaiblisse à mesure que les ordres prennent de l’ampleur sur les élévations. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le bouleversement de la typologie de l’hôtel particulier, comme l’abandon définitif de la tour d’escalier hors-œuvre et la sophistication des dedans, accentua le phénomène. L’appropriation de certaines formules architecturales était suffisamment éloquente pour ne pas avoir besoin d’emprunter une stratégie d’accumulation de signes. Les efforts décoratifs se dirigèrent alors sur des espaces intérieurs de réception plus diversifiés (salon, salle à manger, salle de bal, etc.). L’un des lieux privilégiés du discours n’était-il pas désormais le salon? En architecture comme dans le langage, dans la société mondaine comme dans l’éducation, l’idéal n’était plus à la démonstration publique ni aux licences architecturales mais à l’atticisme, à une esthétique et à une philosophie qui prônent, à la manière de l’esprit posttridentin, la simplicité et la clarté d’élocution.

Fig. 10 Hôtel Delpech, Toulouse. Fenêtre gauche du deuxième étage du corps latéral, inscription inscrite sur une table ornant l’allège, v. 1548-1571 (photo M. Poujetoux).

<sup>58</sup> *Nouvelle histoire de Toulouse*, sous la direction de M. Taillefer, Toulouse 2002, p. 116; F. BORDES, *Rites et pratiques cérémonielles à Toulouse*, “Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France”, LXXV, 2005, pp. 115-138: 123.

<sup>59</sup> La première condamnation pour ‘luthéranisme’ à Toulouse date de 1528: BRUNET, «De l’Espagnol dedans le ventre!...» cit., p. 42.

<sup>60</sup> Sur cet hôtel, voir L. PEYRUSSE, B. TOLLON, *L’hôtel d’Assézat*, Toulouse 2002.